Difficulté
Facile

3,3 km

387 m > 462 m

1h00

BONNE DIRECTION | CHANGEMENT DE DIRECTION | MAUVAISE DIRECTION

Évaux-les-Bains

Des thermes romains à la cour de Combraille



© Nathalie Dubost - OPE

Ce circuit urbain vous entraînera sur les pas de la riche histoire de notre cité depuis l'époque où les romains ont bâti les thermes jusqu'à l'ouverture du casino à l'aube du deuxième millénaire, en passant par les grandes heures moyenâgeuses.

This urban circuit tour will take you on a journey through the rich history of our town, from the time when the Romans built the thermal baths to the opening of the casino.

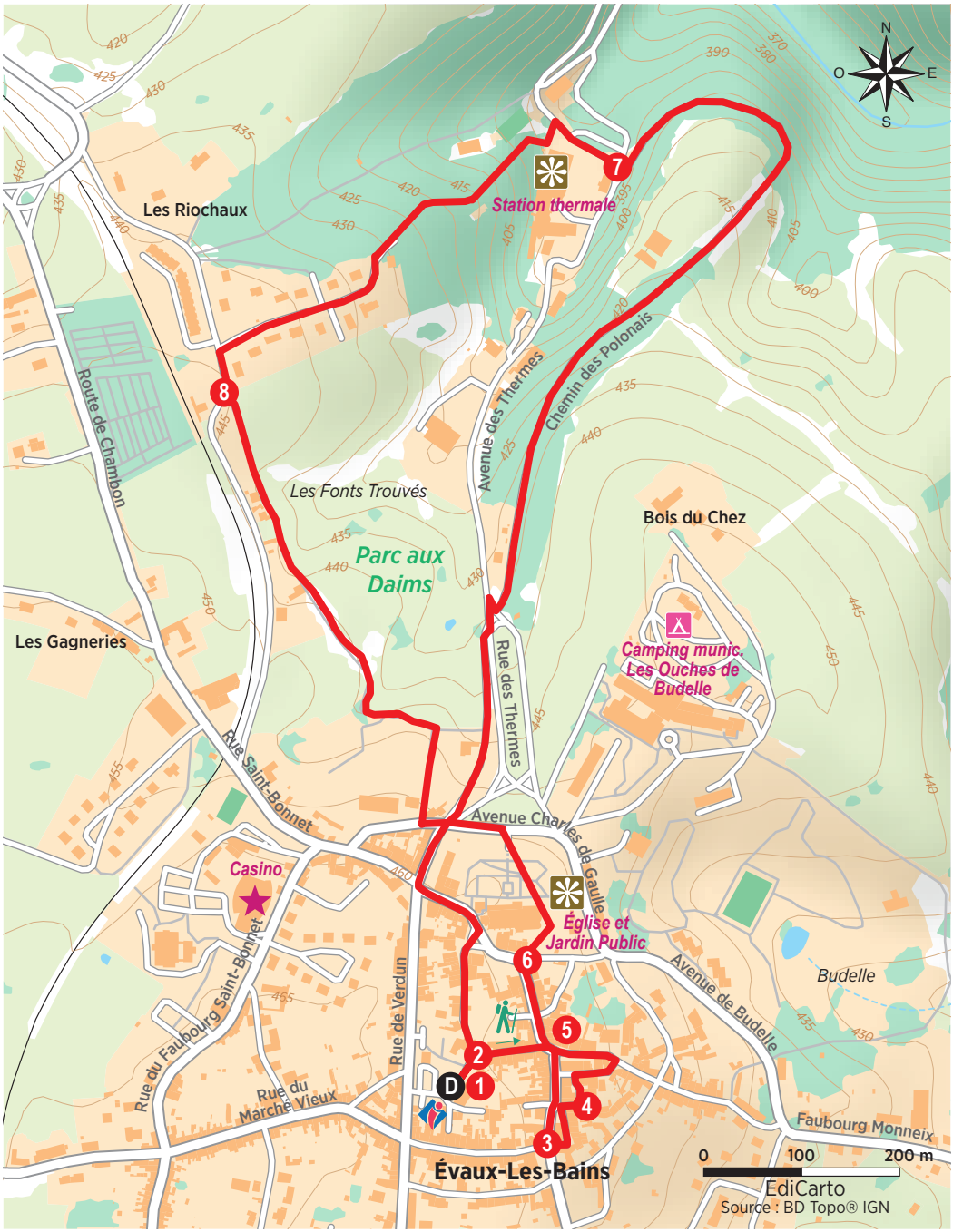
D Office de Tourisme d'Évaux-les-Bains

1. Prendre à gauche face à la poste.
2. Emprunter la rue Darchis (sens interdit) et, au croisement, tourner à droite jusqu'à la mairie.
3. Après la mairie, prendre à gauche dans la ruelle, passer devant la maison à encorbellement puis revenir sur la place.
4. Sur la place, prendre la ruelle située immédiatement à droite. Au fond, emprunter la rue Mondétour qui rejoint la Châtellenie. Faire le tour de la bâtisse par la droite et rejoindre la rue du Faubourg-Monneix.
5. Au carrefour, place du Marché, prendre à droite la rue Notre-Dame qui mène tout droit à l'église.
6. Pénétrer dans le jardin public, côté chœur, le traverser et sortir par les marches. Traverser le carrefour sur la gauche et descendre pour longer le parc aux daims, puis prendre en face le chemin des Polonais.
7. À l'établissement thermal, remonter jusqu'à la résidence Les Sources puis descendre dans le parc, longer le court de tennis, monter jusqu'à la rue Jules César et l'emprunter à gauche.
8. Après le lotissement, prendre à gauche le chemin des Fonds Trouvés, longer le parc aux daims puis bifurquer à droite, passer devant le clocher et rejoindre l'Office de Tourisme par la rue des Écoles.

Liaisons : les rochers de Bord, les bois d'Évaux

POINTS D'INTÉRÊT

Maison à colombage et encorbellement : il s'agit de l'une des maisons les plus anciennes d'Évaux-les-Bains.
Châtellenie : Évahon acquit le titre de capitale de la Combraille en 1443 par le don de la baronnie à Louis de Bourbon, et fut le siège du bailli, représentant de la justice royale et des administrations de robe et d'épée.
Place Armand-Fourot : né en 1834 et mort en 1882, il fut maire d'Évaux-les-Bains, conseiller général et député de la Creuse. Il a beaucoup œuvré pour le projet de la ligne de chemin de fer Paris–Ussel, passant par le viaduc Eiffel (ou viaduc de la Tardes).
L'église et le jardin public : l'édification de l'abbatiale Saint-Pierre–Saint-Paul débuta au XI^{e} siècle sur les vestiges de l'église primitive dite de Saint-Pierre et de l'église de Notre-Dame. Le jardin attenant se situe sur l'emplacement du forum.
Parc aux daims : créé en 1987 et propriété de la commune, il abrite, selon les périodes, de 45 à 60 cervidés sur un terrain de 3 hectares.
Chemin des Polonais : en 1942, des officiers polonais séjournent à Évaux-les-Bains et participent au secours de l'incendie de l'église. En mémoire de cet événement, ils offrent à la commune l'icône de la Vierge de Czestochowa.
Complexe thermal : en 1720, Louis XV nomma un médecin, conseiller ordinaire des eaux d'Évaux. La première société des bains fut créée en 1831 et le bâtiment principal fut érigé 21 ans plus tard.
Site des thermes romains : la construction des thermes débuta en 40 avant Jésus-Christ et l'établissement fut exploité jusqu'aux invasions barbares. Vers 260, un éboulement recouvrit le site pendant 1 000 ans.



SURICATE
TOUS SENTINELLE DES SPORTS DE NATURE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SIGNALER UN PROBLÈME
sentinelles.sportsdenature.fr
112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN
Cofinancé par l'Union européenne
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire
CREUSE développement
Ne pas jeter sur la voie publique.